

Angers, le 21 février 2024

## Une Charte d'engagements pour promouvoir une alimentation saine, locale et pour tous : Angers Loire Métropole et ses partenaires mobilisés



Se nourrir est une préoccupation essentielle du quotidien. Bien manger, de saison, local, quels que soient ses moyens, relève d'une vision et d'une ambition politique. C'est tout l'objet de la feuille de route 2030 du projet alimentaire territorial d'Angers Loire Métropole, fruit d'un processus de concertation mené avec les acteurs du système alimentaire local en 2019.

Aujourd'hui, Jean-Marc Verchère, Maire d'Angers et Président d'Angers Loire Métropole ; Dominique Bréjeon, Vice-président en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation, ainsi que les acteurs locaux de la chaîne alimentaire, étaient tous réunis pour signer une Charte d'engagements des partenaires du projet alimentaire territorial ; une manière de remobiliser tout l'écosystème sur l'objectif à atteindre à l'horizon 2030 : à savoir permettre à chaque habitant d'avoir accès à une alimentation saine et locale.

*« Notre territoire est notre force. Notre projet alimentaire est ambitieux car nous souhaitons faire d'Angers Loire Métropole un exemple à suivre dans ce domaine. Nos objectifs sont clairs. Nous souhaitons atteindre, à l'horizon 2030, 40% de la surface agricole utile avec une forte qualité environnementale, doubler l'autonomie alimentaire du territoire et atteindre 50% d'alimentation durable dont 20% de bio dans l'assiette des habitants. Bien manger c'est préserver sa santé, œuvrer à la préservation de son cadre de vie et soutenir les professionnels du territoire, qu'ils soient agriculteurs, transformateurs ou acteurs du monde associatif. C'est la raison d'être de notre projet alimentaire », rappelle Jean-Marc Verchère.*

### 41 signataires de la Charte d'engagements du projet alimentaire territorial : des profils d'acteurs très variés

Collectivités, établissements publics, acteurs économiques, organismes accompagnateurs des filières et des agriculteurs, associations et acteurs de la solidarité : le profil des signataires est très varié, couvrant l'ensemble de la chaîne de la fourche à la fourchette.

Parmi les signataires figurent des mairies (Angers, Plessis-Grammoire, Loire-Authion...), des CCAS (Angers, Saint Barthélémy d'Anjou ...), l'agence de développement économique ALDEV, Destination Angers, les Chambres consulaires d'agriculture et de commerce. Mais également Papillote et Compagnie, les magasins U du territoire, Biocoop la CABA, Fleuron d'Anjou, Bio Loire Océan. Tout comme le Secours Populaire, Solaal et Resto'Troc. Sont également signataires, les organismes accompagnateurs comme la SOMINVAL, Produit en Anjou, C'est Bio l'Anjou, Terre de Liens, Interbev et Interbio.

« Nous croyons à la réussite du Projet Alimentaire Territorial et contribuons activement à son développement. Nous souhaitons conforter les filières alimentaires existantes du territoire et accompagner un tissu économique fort et des entreprises résilientes », explique Yves Gidoïn, Président du MIN Angers-Val de Loire.

## Angers Loire Métropole fortement engagée

Cinq piliers structurent la politique alimentaire d'Angers Loire Métropole.

1. **Une agriculture durable à préserver** : une enveloppe de 90 000 euros par an permet d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets d'installation, de transmission, et vers une agriculture durable.
2. **Des filières alimentaires tournées vers le territoire** : il s'agit de favoriser la vente et l'achat local en renforçant les liens entre les différents maillons de la chaîne alimentaire du territoire (forum des fournisseurs locaux pour les acteurs de la restauration collective, études d'opportunité pour des outils de transformation [nouvelle filière légumineuse] ou des moyens de logistiques).
3. **Un accès en proximité aux produits locaux et durables** : faciliter un accès aux produits locaux et de qualité en grande proximité pour le consommateur, dans les points de vente et les lieux de consommation. Exemple : mise en place d'outils d'observatoires pour connaître l'offre et accompagner les agriculteurs à se structurer et s'organiser pour répondre aux appels d'offres publics.
4. **Valoriser les produits et savoir-faire locaux et durables** : avec notamment les interventions de volontaires en service civique dans les écoles pour parler d'alimentation durable, la promotion de la gastronomie locale (Food Angers), ou encore le soutien à la sensibilisation du grand public sous l'angle santé (Appel à projets Contrat Local Santé).
5. **Des produits de qualité pour tous** : il s'agit d'accompagner les associations de l'aide alimentaire dans l'identification de nouvelles filières d'approvisionnements, le soutien financier et/ou technique au tissu associatif et aux acteurs de la solidarité.

« L'alimentation est un enjeu de développement durable pour notre territoire. L'agriculture façonne notre cadre de vie. 50% de la surface d'Angers Loire Métropole est dédiée à l'activité agricole ; une activité qui est pourvoyeuse d'emplois. Défendre une politique alimentaire responsable, c'est vouloir produire mieux, au niveau local, et en gaspillant moins en bout de chaîne. C'est aussi agir en faveur de la reprise des exploitations. 140 exploitations sur 450 sont sans repreneur connus aujourd'hui. Il est de notre devoir de travailler à la survie des exploitations agricoles et à leur reprise pour que bien manger demain soit toujours une possibilité dans notre territoire », explique Dominique Bréjeon.

Et de poursuivre : « Défendre le local est vertueux, notamment sur le plan des émissions de CO2. Il est important de rappeler qu'en France, l'alimentation est responsable de 24% de l'empreinte carbone des ménages. Angers Loire Métropole a voté l'urgence climatique et nos actions sont alignées avec nos ambitions. Nous sommes fiers de cela ».

Quelques exemples d'actions concrètes (non exhaustives) conduites par les partenaires signataire de la charte :

	<p>Cuisine centrale 0 plastique qui prend l'engagement de favoriser les produits bio et locaux (32% de bio et 55% de local en 2022).</p>
	<p>Le financement du dispositif « Mon p'tit marché » (pilote Jardin de Cocagne Angevin), et l'animation de la coordination du réseau des acteurs de l'aide alimentaire.</p>
	<p>Favoriser la part de produits locaux dans les petits déjeuners des hôtels d'ALM et accompagner les restaurateurs dans la transition écologique via le label Ecotable...</p>
	<p>Appui dans le sourcing de produits locaux pour la restauration collective. Déploiement de plusieurs applications pour favoriser la mise en relation entre les agriculteurs et les acheteurs (proximité et approlocal). Appui au déploiement de magasins de producteurs locaux (Drive Angevin) ; Structuration d'une filière légumineuse à Graines Grand Ouest (LEGGO)...</p>
<p>CCAS Village pierre Rahbi de Saint Barthélemy</p>	<p>Mise en place d'un Rayon vrac dans l'épicerie sociale comme espace de sensibilisation à l'achat en vrac et temps d'animation avec BIOCOOP...</p>
<p>Ville de Loire Authion</p>	<p>Soutien financier 20% de l'investissement plafonné à 5000 € pour les ateliers de transformation à la ferme...</p>
<p>MIN ANGERS</p>	<p>Accompagner (communication, soutien aux actions...) le développement du DRIVE Angevin et de la marque Produits en Anjou...</p>
<p>AURA</p>	<p>Construction d'un atlas de l'offre alimentaire alternative et de proximité.</p>
<p>Jardin de Cocagne</p>	<p>Approvisionnement des enseignes Super U en production BIO.</p>
<p>Resto-Troc</p>	<p>Projet de quartier avec les habitants de Belle-Beille appelé « Ensemble vers une alimentation saine, durable et locale » (atelier de cuisine, potager, parents enfants, carte des commerces...)</p>

CCAS de Beaucouze	Chéquier « marché » pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire – et producteurs de la commune comme fournisseurs des denrées.
SOLAAL Pays de la Loire	Organiser les dons des agriculteurs à destination des associations d'aide alimentaire, organiser des opérations de glanage solidaire.

Tous ces partenaires contribuent par leurs actions à répondre aux ambitions du projet alimentaire.

« *La Charte d'engagement vise à recueillir un panel d'actions illustrant les domaines d'intervention des acteurs du système alimentaire angevin. Elle sera mise à jour pour intégrer de nouveaux acteurs et/ou de nouvelles actions exemplaires* », conclut Dominique Bréjon.

Listing des 41 partenaires signataires de la Charte :

Agence Urbanisme Région Angevine – AURA / Angers Loire Développement – ALDEV / Angers Loire Métropole – ALM / Bio Loire Océan / Biocoop la CABA / CCAS Angers / CCAS Beaucouzé / CCAS Ponts de Cé / CCAS St Barthélémy / CCAS Trélazé / C'est Bio l'Anjou / Chambre Agriculture de Région PdL - Chambre Commerce Industrie / Destination Angers / Fleuron d'Anjou / France Nature Environnement-FNE Anjou / Groupement Agriculteurs Biologiques Biodynamistes Anjou / Interprofession viande bovine / Interprofession bio / Le Jardin de Cocagne Angevin / commune Angers / commune Loire-Authion / commune Longuenée en Anjou / commune Murs Erigné / commune Plessis-Grammoire / commune Saint Lambert la Potherie / commune St Barthélemy / commune Saint-Léger-de-Linières / commune St Clement de la Place / commune Trélazé / Papillote&Compagnie - Angers Loire Restauration / Produit en Anjou / Resto'Troc / SAFER / Secours Populaire 49 / SOLAAL pays de la loire / Solidarifood / SOMIN-VAL / Système-U : les magasin U de l'agglomération / Terre de Liens / VEGEPOLYS VALLEY